

PERMANENCE HABITAT

Mairie de Jouillat
Jeudi 12 avril 2018
De 9h30 à 12h00

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, le CAUE de la Creuse et l'Espace Info Energie mettent en place des **permanences Habitat** à destination des particuliers.

La prochaine aura lieu **le jeudi 12 avril, à la mairie de Jouillat - de 9h30 à 12h00**. Au cours de cette permanence trois personnes seront présentes pour accueillir les propriétaires, les renseigner gratuitement, personnellement et de manière neutre sur tous types de travaux et d'aides possibles.

L'animatrice habitat de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret accompagnée d'un conseiller de l'Espace Info Energie de la Creuse et d'une architecte du CAUE de la Creuse répondront aux questions des personnes souhaitant se lancer dans des travaux de réhabilitation, de construction, d'amélioration ou de valorisation du patrimoine bâti.

Les subventions possibles, le crédit d'impôt, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, font partie des thèmes qui sont abordés lors des entretiens. Les documents apportés par les propriétaires comme les plans, les photos, les devis, les plans cadastraux, etc. peuvent aider à la compréhension des projets et facilitent les réponses données.

Ce type de permanence n'a lieu qu'une fois tous les deux mois, c'est donc le moment d'en profiter pour pouvoir bénéficier du meilleur conseil !

Pour une plus grande disponibilité, n'hésitez pas à contacter au préalable la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour convenir d'un horaire de rendez-vous dans l'après-midi :

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

CONTACT PRESSE :

Camille MOREAU : Chargée de Communication – service.communication@agglo-grandgueret.fr – 05.55.41.72.71 ou 06.30.97.08.42